

# Hépatite B

## Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est une infection contagieuse transmissible sexuellement et par le sang (ITSS) causée par le virus de l'hépatite B (VHB). Le virus s'attaque au foie et peut causer une maladie aiguë et chronique. La plupart des adultes en santé peuvent lutter contre l'infection et éliminer le virus dans les six mois. Chez les autres, l'infection engendre une maladie « chronique » ou qui dure toute la vie, menant à des problèmes de santé graves comme la cirrhose du foie ou le cancer. Les jeunes enfants infectés par le VHB sont les plus susceptibles de développer des infections chroniques.

## Quels sont les symptômes?

- Plus de la moitié des personnes qui vont contracter le virus n'auront pas de symptômes et ne sauront pas qu'elles sont infectées.
- Les symptômes apparaissent habituellement deux ou trois mois après l'exposition au virus. Durant cette période d'infection aiguë, les personnes peuvent présenter des symptômes comme la jaunisse (la peau et les yeux deviennent jaunes), la fatigue, la perte d'appétit, la nausée, une urine foncée, des selles décolorées, la douleur articulaire et la douleur abdominale.

## Comment se transmet le VHB?

Le VHB est extrêmement contagieux. Il se propage habituellement quand le sang, le sperme ou d'autres liquides organiques d'une personne infectée pénètrent dans le corps d'une autre personne. Vous pouvez transmettre le virus à d'autres personnes même si vous ne ressentez pas de symptômes.

Le VHB est propagé le plus souvent comme suit :

- le partage d'aiguilles, de seringues et d'autres articles associés à l'utilisation de drogues;
- le contact sexuel vaginal, anal ou oral non protégé avec une personne infectée;
- le partage d'articles de soins personnels comme un rasoir, un coupe-ongles, ou une brosse à dents avec une personne infectée;
- la réalisation d'un tatouage avec du matériel non stérile;
- la transmission par une mère infectée à son nouveau-né.

Le VHB n'est pas transmis quand on allaite, quand on partage des ustensiles de cuisine, quand on éternue, quand on tousse ou qu'on serre la main de quelqu'un d'autre.

## Comment le VHB est-il diagnostiqué?

- Une analyse sanguine déterminera si vous avez été exposé au virus.
- Vous devriez aussi subir d'autres examens de dépistage d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang.
- La plupart des personnes qui contractent le virus ne savent pas qu'elles sont infectées. Si vous croyez être à risque pour le VHB ou si vous êtes enceinte, vous devriez vous faire examiner.



## Comment le VHB est-il traité?

Pour réduire le risque de dommages supplémentaires au foie, les personnes atteintes du VHB doivent :

- se faire immuniser contre l'hépatite A;
- réduire leur consommation d'alcool;
- consulter un professionnel de la santé avant de prendre un médicament d'ordonnance ou en vente libre.

## Qui peut contracter des infections au VHB?

Tout le monde peut contracter l'hépatite B, mais vous êtes plus à risque si :

- vous avez des relations sexuelles vaginales, anales ou orales non protégées avec une personne infectée par le VHB;
- vous avez plusieurs partenaires sexuels et consommez de la drogue;
- vous vivez dans la même maison qu'une personne qui a le VHB;
- vous êtes un bébé né d'une mère infectée par le VHB;
- vous êtes né d'un immigrant ou adopté d'une région où le VHB est répandu;
- vous partagez des aiguilles, des pailles, des pipes, des cuillères, des réchauds et d'autres équipements de consommation de drogue;
- vous êtes un homme ayant des relations sexuelles avec des hommes;
- vous êtes un travailleur de la santé exposé à du sang et à des liquides organiques;
- vous êtes un patient sous hémodialyse.

## Comment prévenir l'hépatite B?

La meilleure façon de prévenir le VHB est de se faire vacciner.

- Le vaccin contre le VHB est offert dans le cadre du calendrier d'immunisation systématique des enfants, dans le cas de certaines conditions médicales, y compris l'hépatite C et le VIH, et à certains groupes à haut risque comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes qui consomment des drogues illicites. Vérifiez auprès de votre fournisseur de soins de santé si vous avez déjà reçu ou pouvez recevoir ce vaccin.

Les personnes qui sont actives sexuellement doivent :

- Limiter le nombre de partenaires sexuels et éviter les relations sexuelles avec des personnes dont elles ne connaissent pas les antécédents sexuels.
- Toujours utiliser des préservatifs lors d'une relation sexuelle (vaginale, orale ou anale). Pour le sexe oral, il faut utiliser une digue dentaire (une feuille de latex) ou un préservatif masculin dont l'extrémité est découpée.
- Éviter la consommation d'alcool et d'autres drogues qui pourraient altérer le jugement et engendrer des comportements à haut risque.

Les personnes qui s'injectent des drogues :

- Ne doivent pas partager les aiguilles ou l'équipement d'injection de drogue avec les autres.
- Doivent utiliser uniquement des aiguilles et d'autres accessoires d'injection propres.

Soyez prudent à l'égard des perçages, des tatouages et des traitements par acupuncture. Assurez-vous que des aiguilles jetables et à usage unique sont utilisées et que tout le reste du matériel est désinfecté et stérile.

Si vous êtes susceptible d'être en contact avec du sang ou d'autres liquides organiques dans votre milieu de travail, prenez les précautions nécessaires, comme porter des gants en latex.



Si vous avez contracté le VHB :

- Ne donnez pas de sang, de sperme, de tissu ou d'organes sauf recommandations contraires.
- Soyez très prudent pour vous assurer de ne pas exposer d'autres personnes à votre sang.
- Couvrez toutes vos blessures avec un pansement étanche.

## Qu'en dit la santé publique?

Si vous avez reçu un diagnostic de VHB, votre fournisseur de soins de santé vous traitera et vous donnera des renseignements sur les ITSS. Il se peut qu'une infirmière de la santé publique communique avec vous pour vous aider à avertir vos partenaires.

Toutes les discussions sont strictement confidentielles.

## Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé, Télé Soins 811, votre bureau régional de santé publique ou visitez le [site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#).